



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



25114881

Déposé / Reçu

04 SEP. 2025

au greffe du Tribunal de Commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise **0628 680 457**

Nom

(en entier)

(en abrégé)

LDK Consultants Global EEIG

Forme légale

Groupement européen d'intérêt économique

Adresse complète du siège

Avenue A.J. Slegers 397 - 1200 Bruxelles

Objet de l'acte : Renouvellement mandat commissaire

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 8 août 2025:

L'Assemblée générale ordinaire réélit la sprl DGST & Partners - Réviseurs d'entreprises en tant que commissaire de la société, ayant son siège à 1170 Bruxelles, Avenue E. Van Becelaere 28A, qui sera représentée par Monsieur Fabio Crisi, réviseur d'entreprises.
Le commissaire effectuera l'audit sur trois exercices sociaux, à savoir l'exercice 2025 jusqu'à l'exercice 2027. Ce mandat prendra fin à l'Assemblée générale de l'année de l'exercice social se clôturant le 31/12/2027. La rémunération du mandat est fixée à 5.800,00 EUR par an (hors TVA et frais). Les travaux supplémentaires seront toujours facturés séparément. Le montant est ajustable en cas de changement fondamental dans la structure de la société ou en cas de changement dans les fonctions du commissaire.

L'assemblée donne procuration à Didier Leclercq, Monsieur Valentin Laval, Monsieur Nicolas Weinberg et / ou Madame Maïa Belkin, collaborateurs au sein de BDO Advisory SRL, dont le siège est établi rue de Stassart, 35 à 1050 Ixelles, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0459.910.454 (RPM Bruxelles, tribunaux francophones), agissant séparément avec pouvoir de substitution, aux fins de signer tout document et d'accomplir toute formalité nécessaire en vue de la publication des décisions mentionnées ci-dessus dans les Annexes du Moniteur belge.

BDO Advisory
Mandataire
Représentée par
Nicolas Weinberg

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/09/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)